



# Marqueurs de retouche Secret du Métier

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 10/18/2018 Date de révision: 10/18/2018 Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identification

Nom du produit : Marqueurs de retouche Secret du Métier  
Code du produit : 68726X

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Marqueurs retouche-meubles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Dover Finishing Products (DFP), Inc.  
180 Avenue du Voyageur  
Pointe-Claire, QC H9R 6A8 - Canada  
T 514-420-6030  
[dfpservice@dfp.ca](mailto:dfpservice@dfp.ca)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC (800) 424-9300  
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 (24/7)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Flam. Liq. 2 H225  
Eye Irrit. 2 H319

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS02

GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS) :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, d'éclairage, de ventilation antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

# Trade Secret Touch-Up Markers

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Alcool éthylique	(n° CAS) 64-17-5	80 - 100
Alcool isopropylique	(n° CAS) 67-63-0	1 - 10
Diacétone alcool	(n° CAS) 123-42-2	1 - 5
Acétate de n-propyle	(n° CAS) 109-60-4	0,5 - 1,5

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Lavez les vêtements avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique. Mousse résistant à l'alcool. Eau. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
- Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Trade Secret Touch-Up Markers

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Ramasser les morceaux, puis les placer dans un conteneur adapté. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Alcool éthylique (64-17-5)		
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	3300 ppm (10% LIE)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	1000 ppm
Alcool isopropylique (67-63-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	2000 ppm (10% LIE)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	400 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> )	1225 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	500 ppm
Diacétone alcool (123-42-2)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	50 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	240 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	50 ppm

# Trade Secret Touch-Up Markers

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Diacétone alcool (123-42-2)		
IDLH	US IDLH (ppm)	1800 ppm (10% LIE)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	240 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	50 ppm
Acétate de n-propyle (109-60-4)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	250 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	840 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	1700 ppm
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	840 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	200 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> )	1050 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	250 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés.
Protection oculaire	: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Marqueurs
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: d'alcool
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 13 °C / 55.4 °F (Alcool éthylique)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible

# Trade Secret Touch-Up Markers

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Alcool éthylique (64-17-5)	
DL50 orale rat	7060 mg/kg
CL50 inhalation rat	124,7 mg/l/4h

Alcool isopropylique (67-63-0)	
DL50 orale rat	5045 mg/kg
DL50 cutanée lapin	4059 mg/kg
CL50 inhalation rat	72600 mg/m <sup>3</sup> (Exposure time: 4 h)

Diacétone alcool (123-42-2)	
DL50 orale rat	> 4 g/kg
DL50 cutanée lapin	13630 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 7,23 g/m <sup>3</sup> (Exposure time: 8 h)

Acétate de n-propyle (109-60-4)	
DL50 orale rat	8700 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 17756 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

# Trade Secret Touch-Up Markers

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Alcool éthylique (64-17-5)	
CL50 poisson 1	12,0 - 16,0 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CE50 Daphnie 1	9268 - 14221 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 poissons 2	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 Daphnie 2	2 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
Alcool isopropylique (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 Daphnie 1	13299 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 poissons 2	11130 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
Diacétone alcool (123-42-2)	
CL50 poisson 1	420 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CL50 poissons 2	420 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus)
Acétate de n-propyle (109-60-4)	
CL50 poisson 1	420 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CL50 poissons 2	420 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Trade Secret Touch-Up Markers	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Trade Secret Touch-Up Markers	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Alcool éthylique (64-17-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,32
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,05 (à 25 °C)
Diacétone alcool (123-42-2)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,03

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Recycler les contenants vides là où les installations existent.
Indications complémentaires	: Manipuler les contenants vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

# Trade Secret Touch-Up Markers

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

N° ONU (DOT/TMD)	: UN1170
Désignation officielle pour le transport (DOT/TMD)	: ÉTHANOL EN SOLUTION
Classe (DOT/TMD)	: Classe 3 - Liquide inflammable et combustible 49 CFR 173.120
Groupe d'emballage (DOT/TMD)	: II
Étiquettes de danger (DOT/TMD)	:



### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

#### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.3. Réglementations des États - É-U

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

### SECTION 16: Autres informations

Date de révision	: 10/18/2018
Autres informations	: Aucun.
Préparé par	: Nexreg Compliance Inc. <a href="http://www.Nexreg.com">www.Nexreg.com</a>



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*